

Initiatives pour l'emploi et la création d'activités

« Eau et soleil »

Les exemples de reconversions réussies existent. Prenons Rémi Amet, un informaticien qui en avait un peu assez de ses machines et rêvait de faire quelque chose pour l'environnement. Après avoir un peu tâtonné, il décide de se lancer dans le chauffage solaire.

Mais comment faire, alors qu'il n'y a quasiment pas de marché aujourd'hui ? Rémi Amet décide de racheter une petite entreprise à Saint Maur (Val de Marne), les établissements Fontaine. Il était alors demandeur d'emploi, et il sollicite l'appui d'organismes d'appui à la création d'entreprises. Il fait un stage à la chambre de commerce, passe son CAP de plombier (alors qu'il était bardé de diplômes universitaires) et sollicite une aide de Val de Marne Actif, le fonds de garantie France Active géré par l'association Seine Amont Initiative (dont je suis administrateur). Une banque coopérative lui fait crédit, la NEF tandis que quelques particuliers, réunis dans une Cigale (un club d'investisseurs) lui apportent un peu de fonds propres.

En février 2004, Rémi Amet crée donc son propre emploi, tout en sauvegardant celui des deux ouvriers déjà en place. Depuis, il a recruté un troisième compagnon, vient d'embaucher un apprenti et d'accueillir une stagiaire, destinée elle aussi à rejoindre à terme l'équipe permanente.

Pourtant, les chauffe-eau solaires ne représentent encore qu'une petite part de son activité. Les établissements Fontaine sont cependant prêts si l'Île de France, comme la plupart des autres régions, se décide à accorder des primes à l'installation.



Mardi 03 Mai 2005 - Benoit Willot (directeur du Comité d'information et de mobilisation pour l'emploi)
Paru sur : <http://www.emploicreation.info/>